Journal Burkinabè de la Statistique

1er trimestre 2021

Trimestriel d'Information du Système Statistique National

N° 000

6 GRANDES RUBRIQUES

Pour diffuser et valoriser les données statistiques

EDITORIAL
Valoriser les données statistiques Page 3

ACTUALITES
Les résultats préliminaires sont disponibles Page 4

COMPRENDRE
L'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation Page 9

DECOUVERTE
Les nouvelles technologies pour sécuriser les données Page 11

CHIFFRES/RESULTATS
Une population de 20,5 millions d'habitants à visage jeune Page 13

PORTRAIT/INTERVIEW
«Notre ambition est de démystifier les chiffres» Dixit Boureima Ouédraogo, DG de l'INSD Page 17

Consulter le journal en ligne aux adresses suivantes: www.insd.bf - www.cns.bf

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU DEVELOPPEMENT

JOURNAL BURKINABE DE LA STATISTIQUE

Trimestriel d'Information
du Système Statistique National

ÉDITEUR

Institut National de la Statistique
et de la Démographie
insd@insd.bf

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Boureima OUEDRAOGO
Directeur général de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie

DIRECTEUR DE PUBLICATION DÉLÉGUÉ

Bernard BERE
Directeur général adjoint de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie

COORDONNATEUR DE RÉDACTION

Pascal NAKELSE
Directeur de l'Informatique et du Management de l'Information Statistique de l'INSD

COMITÉ DE RÉDACTION

André BAKOA
Mouonkoun DABIRE
Noufou SAVADOGO
Sandaogo KIENDREBEOGO
Arsène NABI
Pascal NAKELSE
Boureima OUEDRAOGO
Bernard BERE
Bila KOUMTOUBRE

COLLABORATION

Direction Générale des Etudes et des Statistiques et Sectorielles du Ministère de l'Agriculture, des Aménagements Hydro-agricoles et de la Mécanisation

Programme d'Appui à la Gestion Publique et aux Statistiques

CRÉDITS PHOTOS : DIMIS & Départements ministériels

CONCEPTION / IMPRESSION

Institut National de la Statistique et de la Démographie

01 BP 374 Ouaga - Tél. : +(226) 25 49 85 02
insd@insd.bf - www.insd.bf

Réalisé avec l'appui technique et financier du PAGPS, financé par l'Union Européenne

Consulter le journal en ligne aux adresses suivantes: www.insd.bf - www.cns.bf

LE JOURNAL BURKINABÈ DE LA STATISTIQUE

Assurer une meilleure dissémination, vulgarisation et visibilité des nombreux produits et activités statistiques

Notre Système statistique national (SSN) est en perpétuelle mutation. Il est indéniable que ces dernières années, la production statistique s'est enracinée dans les secteurs traditionnels et s'est élargie vers de nouveaux secteurs.

Dans le même temps, elle s'est modernisée avec l'introduction progressive des techniques de collecte assistée par ordinateur, de collecte en ligne sur internet et de collecte par téléphone. Cependant, comme l'a retenu le dernier Rapport diagnostique du SSN élaboré en septembre 2020 dans le cadre de l'élaboration du Schéma directeur de la statistique (SDS) 2021-2025, de nombreux défis restent à relever dont ceux de la diffusion et de la valorisation des données produites. La création du Journal burkinabè de la statistique (JBS) vient contribuer à relever ces défis. L'ambition de cet important outil de communication est d'assurer une meilleure dissémination, vulgarisation et visibilité des nombreux produits et activités statistiques auprès de toutes les cibles potentiellement intéressées comme les décideurs nationaux, les planificateurs, moniteurs et évaluateurs des politiques locales, sectorielles et nationales, les professionnels de la statistique, les hommes et femmes des médias et le grand public en général.

Les objectifs visés par le JBS sont multiples. Il s'agit notamment de : informer les utilisateurs sur la disponibilité des données ; promouvoir la culture statistique et l'utilisation d'indicateurs statistiques dans le débat public, en particulier pour l'évaluation des actions publiques ; faire découvrir au grand public les principaux résultats d'opérations statistiques dont les publications sont souvent destinées à un public spécialisé ; rendre compte de l'actualité des activités statistiques du Système statistique national.

Le JBS paraitra tous les trimestres et sera animé par une équipe de l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) en collaboration avec toutes les structures du SSN. Le journal est composé des six principales rubriques suivantes que sont :

ÉDITORIAL, signé par le Directeur de publication, il introduit les grands thèmes abordés par le journal;

ACTUALITES : relate les activités marquantes qui ont récemment eu lieu et qui sont en lien avec le système statistique national;

COMPRENDRE : explique un instrument, un dispositif ou une information statistique usuel ;

DECOUVERTE : fait la présentation d'une innovation méthodologique, technologique ou même institutionnelle dans le SSN ou dans le domaine statistique en général ;

CHIFFRES/RESULTATS : présente les principaux résultats d'opérations statistiques récentes réalisées par les structures du SSN ;

PORTRAIT/INTERVIEW : met en exergue des acteurs (personnes physiques ou morales) contribuant ou ayant contribué significativement au développement du SSN.

Le présent numéro inaugural traite d'importants sujets de la riche actualité statistique du quatrième trimestre 2020 et du premier trimestre 2021. Dans la rubrique « Actualités », il est abordé la cérémonie de présentation des résultats préliminaires du 5e RGPH et celle de la présentation des résultats de la campagne agricole 2020-2021.

La rubrique « Comprendre » décrypte « l'Indice harmonisé des prix à la consommation ». Dans la rubrique « Découverte », il est présenté l'utilisation des TIC pour la collecte statistique dans le cas particulier du RGPH. La rubrique « Chiffres/Résultats » présente les résultats préliminaires du 5e RGPH, les résultats des comptes trimestriels du quatrième trimestre 2020 et les résultats de l'enquête sur la satisfaction des utilisateurs de statistiques officielles en 2020. Enfin, ce premier numéro se termine par une interview du Directeur général de l'INSD dans la rubrique « Portrait/Interview ».

Toute l'équipe de publication de votre journal dédié à la statistique vous souhaite une bonne lecture et se tient à votre écoute pour les contributions et les suggestions pour son amélioration. Elle remercie tous ceux qui ont contribué à l'élaboration de ce premier numéro, en particulier le projet PAGPS pour son accompagnement déterminant..

Boureima OUEDRAOGO
Directeur général de l'INSD

5E RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITATION

Les résultats préliminaires sont disponibles

Le Premier Ministre, Christophe Marie Joseph DABIRE, a présidé le mardi 22 décembre 2020, la cérémonie de présentation des résultats préliminaires du cinquième Recensement général de la population et de l'habitation (5e RGPH) en présence du Ministre de l'économie, des finances et du développement et du représentant résident du l'UNFPA, Chef de file des partenaires techniques et financiers (PTF) pour le 5e RGPH.

Malgré un contexte économique difficile, le gouvernement a réussi à mobiliser les ressources nécessaires pour le récensement

Cette cérémonie qui a regroupé une centaine de participants dont des membres du Gouvernement, les Gouverneurs de régions, des représentants d'institutions, les partenaires techniques et financiers, les représentants de missions diplomatiques, responsables des services centraux et déconcentrés de l'Etat, avait pour objectif de communiquer les résultats préliminaires de 5e RGPH au grand public, d'échanger avec les journalistes sur le déroulement de l'opération et de présenter le calendrier des défis restants.

Le Ministre de l'économie, des finances et du développement, Lassané KABORE, dans son mot, a souligné la nécessité de disposer des données fiables pour garantir la mise en œuvre efficace des projets de développement dans notre pays. Il a ajouté que le RGPH occupe une place centrale dans les productions statistiques du pays. En effet, l'opération donne des informations sur l'effectif, la structure par âge, la répartition selon le sexe de la population et constitue une base de sondage pour les enquêtes spécifiques. De ce fait, ses résultats sont importants pour le suivi des politiques de l'éducation, santé, etc.

Selon le Ministre, c'est conscient de cette importance des statistiques que le Gouvernement du Burkina Faso s'est engagé avec ses partenaires à la réalisation du 5e RGPH qui s'est déroulé en plusieurs étapes, notamment : la conception des outils ; la réalisation de la cartographie censitaire ; la réalisation de l'enquête pilote ; le dénombrement général ; la réalisation de l'enquête post-censitaire ; le traitement des données ; et l'analyse des données.

Ces travaux d'analyse devront se poursuivre pour rendre disponibles les résultats définitifs.

A en croire Lassané KABORE, cette cérémonie vise à mettre à la disposition des utilisateurs de données, les résultats préliminaires en vue de satisfaire leur besoin en attendant les résultats définitifs plus détaillés. Lesquels résultats sont attendu par le gouvernement pour le suivi du PNDES et pour l'élaboration du prochain référentiel national (2021-2025), a-t-il ajouté.

Le Ministre a renouvelé ses encouragements à l'équipe technique du recensement pour le travail abattu, félicité la population Burkinabé pour son accueil, salué l'engagement des agents de terrain pour leurs efforts et exprimé sa gratitude aux partenaires techniques et financiers du Burkina Faso. Il a enfin invité le Directeur général de l'INSD et son équipe à poursuivre les travaux afin de rendre disponibles les résultats définitifs dans les meilleurs délais.

Le Ministre de l'économie, des finances et du développement, Lassané KABORE, a souligné la nécessité de disposer des données fiables pour garantir la mise en œuvre efficace des projets de développement dans notre pays

Emmanuel ZONGO, Gouverneur du Sud-Ouest, porte-parole des Gouverneurs lors du RGPH

A la suite du Ministre de l'économie, des finances et du développement, Boureima OUEDRAOGO, Directeur général de l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD), a procédé à la présentation des principaux résultats préliminaires de l'opération.

A l'entame de sa présentation, il a rappelé les objectifs généraux du recensement, des principaux produits attendus, des travaux préparatoires ainsi que le déroulement des opérations de terrain. De ce rappel, il ressort que l'opération a mobilisé environs 17.8 milliards de FCFA (dont 10 milliards financé par l'Etat) au lieu des 19 milliards initialement prévus. Cette somme a servi à l'acquisition des équipements notamment des smartphones qui constituaient les supports de collecte des données, au financement des travaux de terrain (Cartographie censitaire, le recensement pilote, le dénombrement général et l'enquête post-censitaire) et à la mise en œuvre des autres axes stratégiques de l'opération (la communication/ sensibilisation, le recrutement du personnel de terrain, les activités d'analyses etc.).

Selon le Directeur général, si globalement l'opération s'est bien déroulée, il faut cependant noter que le contexte sécuritaire (insécurité, menaces et tentative d'enlèvement d'agents) a été la principale difficulté. Elle n'a pas favorisé la couverture de neuf (9) communes et quelques localités. Des techniques d'estimations très connues ont été appliquées dans ces zones non ou partiellement couvertes.

A cela, il faut ajouter le nombre insuffisant de smartphones, les mouvements d'humeur des agents et des cas de vol. « Fort heureusement, aucune perte en vies humaines n'a été relevée lors de l'opération », s'est-il réjouit.

Boureima OUEDRAOGO, d'ajouter qu'il est attendu de l'opération des produits comme les tableaux et rapports thématiques, l'atlas, le fichier des localités, la base des données géo-référentielles, la base de sondages, les monographies et la présentation des résultats définitifs qui constitue une étape importante marquant la fin du processus.

Concernant les principaux résultats préliminaires, il ressort de la présentation du Directeur général qu'en 2019, le Burkina Faso compte 20 487 979 habitants, soit un taux d'accroissement 2,93% entre 2006 et 2019. Cette population est à dominance jeune (77,9% ont moins de 35 ans). Seulement, 26.3% de cette population vit en milieu urbain. Les villes Ouagadougou et Bobo Dioulasso qui sont les deux plus grandes métropoles du pays enregistrent respectivement 2 453 496 et 903 887

Les Gouverneurs des régions et les présidents des comités régionaux de recensement présents à la présentation des résultats préliminaires

habitants. La région du Centre avec 3 millions d'habitants et les Haut-Bassins avec 2 millions d'habitants ont les effectifs les plus élevés. Il ressort également que le pays compte 3 907 094 ménages, soit en moyenne 5.2 personnes pour 1 ménage. Un ménage sur six est dirigé par une femme.

La Représentante du Chef de file des partenaires techniques et financiers, Sarah FLYNG, a précisé que leur présence à la cérémonie de présentation des résultats préliminaires traduit leur disponibilité à toujours accompagner le Burkina Faso dans le processus du recensement. Elle s'est réjouit de la réalisation de l'opération en 2019. Parlant des premiers résultats du recensement, elle a souligné que les chiffres sur le nombre de ménages dirigés par une femme interpellent sur la nécessité de l'autonomisation des femmes. Selon Sarah FLYNG, les données définitives serviront de guide pour l'atteinte des ODD.

La Représentante du Chef de file des partenaires techniques et financiers a remercié l'ensemble des PTF pour leur disponibilité à accompagner le processus et félicité le Gouvernement du Burkina Faso et l'équipe technique du 5e RGPH. Pour finir, elle a invité les PTF et le Gouvernement à poursuivre leur accompagnement au processus, notamment les activités d'analyse des données qui pourront servir de documents d'orientation. « Faisons de ces résultats un atout majeur pour le développement », a-t-elle conclu.

Les Gouverneurs des régions, Présidents des comités régionaux de recensement, tous présents se sont prononcés sur l'opération à travers leur porte-parole du mois, Emmanuel ZONGO, Gouverneur du Sud-Ouest. Il a salué leur implication effective dans tout le processus de mise en œuvre du recensement, et félicité l'INSD pour avoir également associé les autorités politiques, religieuses, coutumières et les Organisations de la société civile. Selon le porte-parole du mois des Gouverneurs, le contexte sécuritaire a été le point noir de l'opération mais, cela n'a pas empêché le pays de relever le défi de la réalisation du recensement. « Les données ainsi collectées lors de l'opération contribueront au développement durable et à la prospérité, toute chose qui sera bénéfique pour les populations à la base», a-t-il conclu.

Pour clore la cérémonie, le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Christophe Marie Joseph DABIRE a exprimé sa satisfaction quant au bon déroulement de l'opération. « En lançant cette opération du 5e recensement général de la population et de l'habitation au Burkina Faso en septembre 2019, je crois qu'il y'a beaucoup qui ne croyaient pas aux résultats. Parce que c'était un contexte sécuritaire extrêmement difficile pour notre pays et on était étonné de voir que le Ministère de l'économie, des finances et du développement lançait une telle opération qui concerne l'ensemble du territoire national. Aujourd'hui, le résultat est là, et nous ne pouvons qu'être heureux et satisfaits du dénouement positif de cette opération qui a été lancée », a-t-il dit.

André BAKOA

CAMPAGNE AGRICOLE 2020-2021

Le Burkina enregistre un excédent céréalier de 109 321 tonnes

La production céréalière du Burkina Faso est estimée à plus de cinq millions de tonnes pour la campagne agricole 2020-2021. L'annonce a été faite par le Ministre en charge de l'Agriculture Salifou OUEDRAOGO, lors de la première session ordinaire du Comité de prévision de la situation alimentaire et nutritionnelle de l'année 2021. La dite session s'est tenue les 25 et 26 janvier à Ouagadougou en présence du Ministre en charge de l'Eau et de l'Assainissement, Ousmane NACRO, de celui des Ressources Animales et Halieutiques Dr Tegwendé Modeste YERBANGA et des partenaires techniques et financiers.

(De la gauche vers la droite) Ousmane NACRO, Ministre en charge de l'Eau et de l'Assainissement, Salifou OUEDRAOGO, Ministre en charge de l'agriculture et Dr Tegwendé Modeste YERBANGA, Ministre en charge des Ressources Animales et Halieutiques

La campagne agropastorale 2020-2021 a connu un déroulement globalement normal sur l'ensemble du territoire. Les retards constatés à l'installation de la campagne ont été compensés par une bonne répartition spatio-temporelle de la pluviométrie au courant des mois de juillet et août. Toutefois, des cas d'inondations, de poches de sècheresses, d'attaques de chenilles légionnaires et d'oiseaux granivores survenus au cours des mois d'août et de septembre ont perturbé le développement des cultures dans certaines localités. C'est la photographie de la campagne écoulée, présentée par le Ministre salifou OUEDRAOGO lors de la première session ordinaire du Comité de Prévision de la Situation Alimentaire (CPSA) dont il est le président.

Ladite session a consacré l'examen et la validation des statistiques sur l'état de la situation alimentaire et nutritionnelle du Burkina. Une situation marquée par de nouveaux défis persistants tels que l'insécurité et la pandémie du coronavirus. En effet, la saison écoulée tire son bilan des données définitives de la campagne agropastorale et des résultats issus de diverses analyses telles que le Cadre Harmonisé ; les données nutritionnelles ; le bilan fourrager et la situation des Personnes déplacées internes.

En dépit de ces difficultés et nonobstant la baisse des superficies cultivées, cette campagne connait une légère hausse de la production céréalière et une hausse importante des productions des cultures de rente et des autres cultures vivrières. Ces résultats sont essentiellement liés à l'amélioration des rendements, ce qui pourrait signifier un début d'intensification de l'agriculture au Burkina Faso.

Du bilan, l'on retient que la production des cultures céréalières (mil, sorgho blanc, sorgho rouge, maïs, riz, fonio) estimée à 5 179 104 tonnes est en hausse de 4,9% par rapport à la dernière campagne agricole et de 12,9% par rapport à la moyenne des cinq dernières années. La production globale des autres cultures vivrières (niébé, voandzou, patate et igname) est évaluée à 967 931 tonnes. Comparée à la campagne passée et à la moyenne des cinq dernières années, elle est respectivement en hausse de 9,6% et de 25,2%. Quant à la production globale des cultures de rente (coton, arachide, sésame, soja) estimée à 1 810 289

tonnes, elle est en hausse respective de 17,0% et de 31,4% par rapport aux résultats de la campagne agricole précédente et à la moyenne des cinq dernières années.

Malgré la hausse de la production globale, l'analyse de l'autonomie céréalière au niveau des régions révèle que 43,3% des ménages agricoles burkinabè n'arriveront pas à couvrir leurs besoins céréaliers contre 45,3% pour la campagne 2019-2020 et 45,7% pour la moyenne des cinq dernières années. Aussi, la situation nutritionnelle reste préoccupante malgré la tendance à la baisse de la malnutrition. En effet la prévalence de la malnutrition chronique au niveau national est de 24,9% dont 8,0% de forme sévère. Celle de l'insuffisance pondérale est de 17,6% dont 3,8% de forme sévère. Quant à la prévalence de la malnutrition aiguë au niveau national, elle est de 9,1% dont 1,0% de forme sévère.

Le président du CPSA a rappelé aux membres du comité que la gestion de la sécurité alimentaire du pays est un processus permanent et continu. Aussi les a-t-il invités, à maintenir le dispositif national de veille et d'alerte précoce dans la plus grande rigueur. Et au regard des résultats de la campagne agricole 2020-2021, les participants ont formulé de recommandations à l'endroit des décideurs en vue d'une meilleure gestion de la situation alimentaire du pays.

Mouonkoun DABIRE

TAUX DE COUVERTURE DES BESOINS CÉRÉALIERS PAR PROVINCE

Le taux de couverture au niveau national est de 104%, soit en hausse de 4 points par rapport à la campagne précédente et de 5,6 points par rapport à la moyenne quinquennale. La production céréalière définitive de la campagne permet de caractériser les provinces selon le taux de couverture des besoins céréaliers ainsi qu'il suit :

- ***15 provinces déficitaires : Kadiogo, Soum, Yatenga, Kouritenga, Seno, Bam, Passoré, Namentenga, Boulkièmdé, Gnagna, Loroum, Kourwéogo, Komandjoari, Houet et Oubritenga;***
- ***09 provinces en équilibre : Gourma, Zondoma, Tapoa, Sanmatenga, Koulpelgo, Boulgou, Ganzourgou, Bazèga et Kompienga ;***
- ***21 provinces excédentaires : Yagha, Zoundwéogo, Bougouriba, Oudalan, Comoé, Sanguié, Poni, Nahouri, Sourou, Banwa, Ziro, Nayala, Ioba, Léraba, Balé, Noumbiel, Sissili, Kossi, Kénédougou, Mouhoun et Tuy.***

Cette année la production de riz est estimée à 451 mille tonnes donc une croissance de 19,89% par rapport à la campagne précédente et à la moyenne quinquennale qui est de 28%

INSTRUMENT DE MESURE DE L'INFLATION

L'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation

L'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) élabore et publie mensuellement l'Indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC). L'IHPC est un indice qui mesure l'évolution des prix à la consommation à Ouagadougou et dans plusieurs autres villes du Burkina Faso. Comment est-il mesuré ? Quels sont les produits concernés ? Quelle interprétation faut-il en faire ? Pourquoi cet indice préoccupe tant les autorités du pays ? pour répondre à ces interrogations, le premier numéro du Journal Burkinabè de la Statistique (JBS) consacre sa rubrique COMPRENDRE à l'Indice Harmonisé des prix à la consommation.

Une forte inflation entraîne une baisse de la consommation et par ricochet une baisse de la production et donc des investissements ou des capacités de production

Qu'est-ce que l'Indice harmonisé des prix à la consommation ?

L'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) est un instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages. C'est une mesure synthétique de l'évolution de prix des produits. Il est né de la volonté des pays de l'UEMOA, qui suite à la dévaluation du FCFA (12 janvier 1994), souhaitaient disposer d'un outil permettant la maîtrise des tensions inflationnistes et la surveillance des critères de convergence économique. A compter du 1er janvier 1998, l'ensemble des pays de l'UEMOA utilisent donc une méthode qui assure que l'inflation est calculée de manière semblable et donc comparable d'un pays à l'autre. Pour tenir compte des changements dans la structure de consommation des ménages et dans la disponibilité des produits, les pays de l'UEMOA ont procédé à la rénovation de l'IHPC en 2008 et 2014.

Mesure de l'Indice harmonisé des prix à la consommation

La mesure de l'IHPC est basée sur la consommation des ménages mesurée à travers une enquête auprès des ménages. Cette enquête fournit la part de la dépense d'un produit ou service dans le budget total d'un ménage. Ce sont les pondérations. Les dépenses sont regroupées par type, selon une classification unique (la NCOA-IHPC) pour tous les pays de l'UEMOA. La NCOA-IHPC provient de la Nomenclature de Consommation Ouest Africaine (NCOA).

Pour l'ensemble des pays, on dénombre 12 fonctions, 41 groupes, 78 sous-groupes et 126 postes de

consommation identiques. C'est ce qui permet de rendre comparable les indices. Ce qui diffère d'un pays à l'autre est la part (le poids) de chaque poste dans la consommation des ménages. Toutefois, la spécificité des pays est captée au niveau du choix des produits qui constitue chaque poste.

Aussi, pour les besoins de l'analyse, des nomenclatures dites secondaires ont été définies et sont utilisées par les pays membres. Elles sont des regroupements des biens du panier, selon différentes caractéristiques. Ainsi, les différents indices calculés dans chaque groupe permettent de faire des analyses et de diffuser les résultats des indices harmonisés des pays de l'UEMOA selon des approches particulières. On retrouve, dans la nomenclature secondaire, des regroupements selon la volatilité, la provenance géographique et la durabilité des biens et services.

Pour procéder au calcul de l'indice, il est entrepris un autre type d'enquête qui consiste à collecter les prix des biens et services auprès des commerçants et des fournisseurs de service. Les prix de la dernière année de base ont été collectés en 2014. Les prix collectés sont les prix des biens et services vendu au détail. Par la suite les indices sont calculés mensuellement par rapport à ce prix.

Le panier IHPC du Burkina Faso compte 722 produits qui font l'objet de relevés mensuels au niveau des grandes agglomérations du pays sur un échantillon représentatif:

- soit par achat et pesée lorsqu'il s'agit de produits non manufacturés;

- soit en demandant le prix au vendeur ou au fournisseur de service,

- soit par relevé d'étiquette;

- soit par exploitation des bases tarifaires (eau, électricité, ..).

Le choix des lieux d'enquête est raisonné : des quotas de points de vente sont établis par type, par implantation géographique, par importance présumée de la fréquentation des consommateurs.

Les produits concernés par l'Indice harmonisé des prix à la consommation

L'indice concerne les douze fonctions suivantes :

- Produits alimentaires et boissons non alcoolisées ;

- Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants ;

- Articles d'habillement et chaussures ;

- Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles ;

- Santé ;

- Meubles, articles de ménage et entretien courant foyer;

- Transport ;

- Communication ;

- Loisirs et culture ;

- Enseignement ;

- Restaurants et hôtels ;

- Biens et services divers.

L'indice est aussi calculé selon l'origine des biens (local ou importé), le secteur de production et la durabilité. Les produits énergétiques font également l'objet d'un traitement spécifique.

Quelle interprétation faut-il faire de l'IHPC ?

L'IHPC est l'instrument statistique de mesure de l'Inflation. L'inflation est une hausse généralisée et durable des prix des biens et services. Elle se traduit par une dépréciation de la monnaie qui a cours dans le pays, puisqu'un même montant permet de se procurer moins de biens et services qu'auparavant. La variation de l'IHPC d'une période à l'autre correspond au taux d'inflation qui peut être mensuel, trimestriel, en glissement annuel ou en moyenne annuelle. L'inflation en moyenne annuelle est l'indicateur au niveau de l'UEMOA qui permet d'indiquer l'évolution des prix par rapport au critère de convergence communautaire dont le seuil est fixé à 3%. Lorsqu'elle est supérieure à 3%, le Gouvernement doit enclencher un certain nombre de mesures pour la contenir, afin d'éviter des tensions sociales.

Pourquoi cet indice préoccupe tant les autorités du pays ?

L'inflation, si elle est forte dans une économie, détruit la valeur des revenus et de l'épargne et pénalise tout particulièrement les ménages. Elle entraîne par conséquent une baisse de la consommation et par ricochet une baisse de la production et donc des investissements ou des capacités de production. La croissance économique s'en trouve donc éprouvée et l'emploi en pâtit. Un taux d'inflation bas contribue en revanche à instaurer un climat favorable à de faibles taux d'intérêt et à des investissements productifs. Il stimule donc la croissance économique et la création d'emplois. C'est la raison pour laquelle la maîtrise de l'inflation et le contrôle de sa volatilité préoccupent tant les autorités.

André BAKOA

5E RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITATION

Les nouvelles technologies pour sécuriser les données

L'utilisation des technologies de l'information et de la communication constitue une innovation majeure qui a permis d'accroître la sécurité des données en réduisant les risques d'erreurs et de perte pendant la collecte et d'assurer une meilleure qualité des données à travers les spécifications de contrôle dans les applications de collecte.

L'usage de la technologie a permis la transmission, le contrôle et la sécurisation des données du RGPH

La collecte électronique des données a été l'option adoptée par les équipes techniques pour ce cinquième recensement général de la population et de l'habitation. Un choix qui a nécessité l'acquisition d'importants outils et équipements de la technologie de l'information et de la communication.

Pour cela, 21 049 téléphones smartphones, 198 tablettes, 3246 chargeurs powerbanks et 4 serveurs informatiques (2 serveurs d'applications et 2 serveurs de bases de données) ont été mobilisés comme outils de collecte pour l'opérationnalisation de l'enquête. Les données des populations enquêtées sont enregistrées dans une application développée à cet effet. Elles sont ensuite transmises au serveur par le biais d'une infrastructure technologique reliant les différents équipements au serveur central. Une technologie qui permet la transmission, le contrôle et la sécurisation des données du RGPH.

Pour ce premier essai, le tout numérique a semblé être le choix du Bureau central du recensement. Ainsi, l'introduction des TIC s'est par ailleurs matérialisée par l'acquisition et l'installation d'une application de Mobile Device Management (MDM) pour l'administration des équipements à distance et pour les besoins de mise à jour et de sécurisation des appareils et des données.

Le transfert des données s'est fait à l'aide d'une application Web de transmission de données cryptées. La base de données CsWeb a permis de consolider les données au fur et à mesure de leur transmission au Bureau central du recensement. Des protocoles de sécurité pour le transfert des données

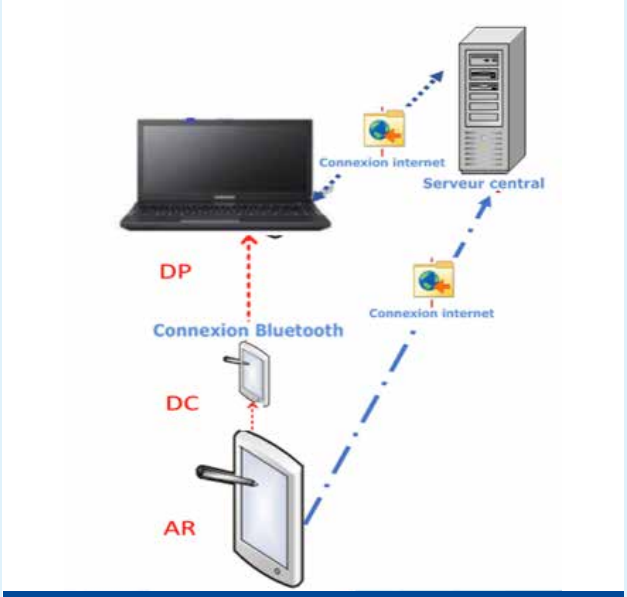

Une infrastructure technologique pour la sécurisation des données du RGPH

ont été implémentés. Pour la maitrise de ces outils, les agents enquêteurs ainsi que les équipes techniques ont été formés à leur utilisation.

Pascal NAKELSE

RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITATION

Une population de 20,5 millions d'habitants à visage jeune

La collecte des données du cinquième Recensement général de la population et de l'habitation (5e RGPH) s'est déroulée du 16 novembre au 15 décembre 2019. Ces données ont été traitées et analysées et les résultats préliminaires ont été rendu publics le mardi 22 décembre 2020. De ces résultats, il ressort que la population burkinabè s'élève 20 487 979 habitants avec près de 78% de jeunes de moins de 35 ans.

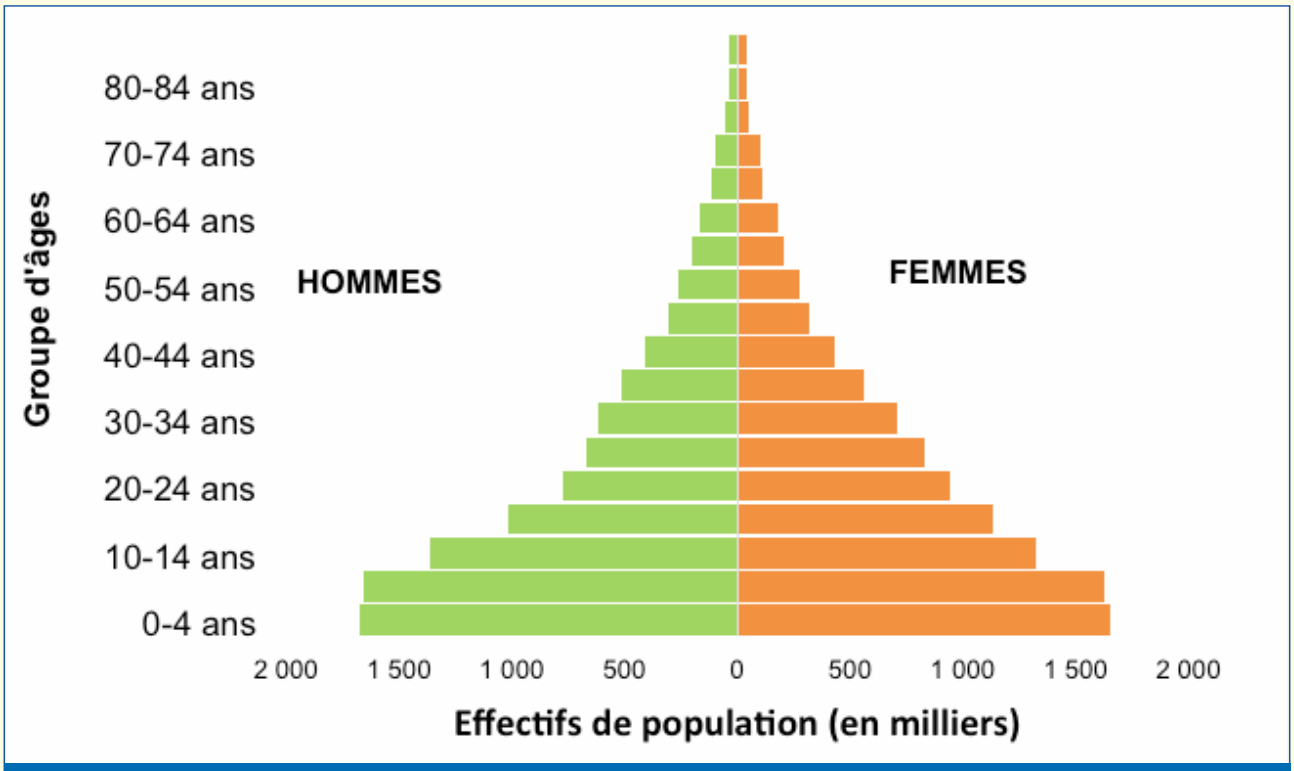

Pyramide des âges de la population du Burkina Faso en 2019

Selon les résultats préliminaires du 5e RGPH, le Burkina Faso compte 20 487 979 habitants en 2019. Cette population est composée de 9 894 028 hommes et 10 593 951 femmes. Les femmes, majoritaires, représentent ainsi 51,7% de la population totale.

La population Burkinabè a une forte propension jeune, avec plus de 77, 9% de personnes qui ont moins de 35 ans. Les enfants de 0 à 4 ans, eux, représentent 16,2% de la population totale et la tranche d'âge des enfants de moins de 15 ans 45,3% de la population globale. La proportion de la population active (15-64 ans) est, quant à elle, estimée à 51,3%. Les personnes âgées de 65 ans et plus sont les moins nombreuses avec un taux de 3,4%.

Avec 14 017 262 habitants en 2006, le taux d'accroissement démographique a été de 2,93% par an au cours de la période intercensitaire 2006-2019. En comparaison à la période 1996-2006, pour lequel le taux d'accroissement était de 3,12%, le rythme d'accroissement démographique a légèrement baissé.

De ces mêmes résultats, il ressort que la population du Burkina Faso est majoritairement rurale. Le milieu rural compte 15 089 674 habitants, soit 73,7% de la population totale du pays, contre 5 398 305 habitants pour le milieu urbain. Le taux d'urbanisation s'élève ainsi à 26,3%. Ce taux était de 15,5% en 1996 et 22,7% en 2006.

Tableau : Répartition de la population résidente par milieu de résidence

Milieu de résidence	Effectifs	Pourcentage (%)
Urbain	5 398 305	26,3
Ville de Ouagadougou	2 453 496	12,0
Ville de Bobo-Dioulasso	903 887	4,4
Autre urbain	2 040 922	9,9
Rural	15 089 674	73,7
Ensemble	**20 487 979**	**100**

Les villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso sont les deux plus grandes métropoles qui concentrent le plus grand nombre de la population du pays. En 2019, les effectifs de la population de ces deux villes s'élèvent à 2 453 496 habitants pour Ouagadougou et 903 887 habitants pour Bobo-Dioulasso, soit respectivement 12% et 4,4% de l'ensemble de la population du pays.

REGION	POPULATION RESIDENTE			Poids de la population de la région de la région	Nombre de ménages
	Total	Masculin	Féminin		
Boucle du Mouhoun	1 898 133	944 542	953 591	9,3	358 471
Cascades	812 062	391 692	420 370	4,0	145 464
Centre	3 032 668	1 491 481	1 541 187	14,8	718 603
Centre – Est	1 578 075	733 654	844 421	7,7	292 917
Centre-Nord	1 872 126	887 717	984 409	9,1	318 471
Centre-Ouest	1 659 339	768 179	891 160	8,1	289 333
Centre-Sud	788 341	374 043	414 298	3,8	146 526
Est	1 941 505	951 523	989 982	9,5	316 757
Hauts-Bassins	2 238 375	1 093 472	1 144 903	10,9	447 866
Nord	1 720 908	822 120	898 788	8,4	294 650
Plateau Central	977 510	458 102	519 408	4,8	168 091
Sahel	1 094 907	555 053	539 854	5,3	234 442
Sud-Ouest	874 030	422 450	451 580	4,3	175 503
Burkina Faso	20 487 979	9 894 028	10 593 951	100,0	**3 907 094**

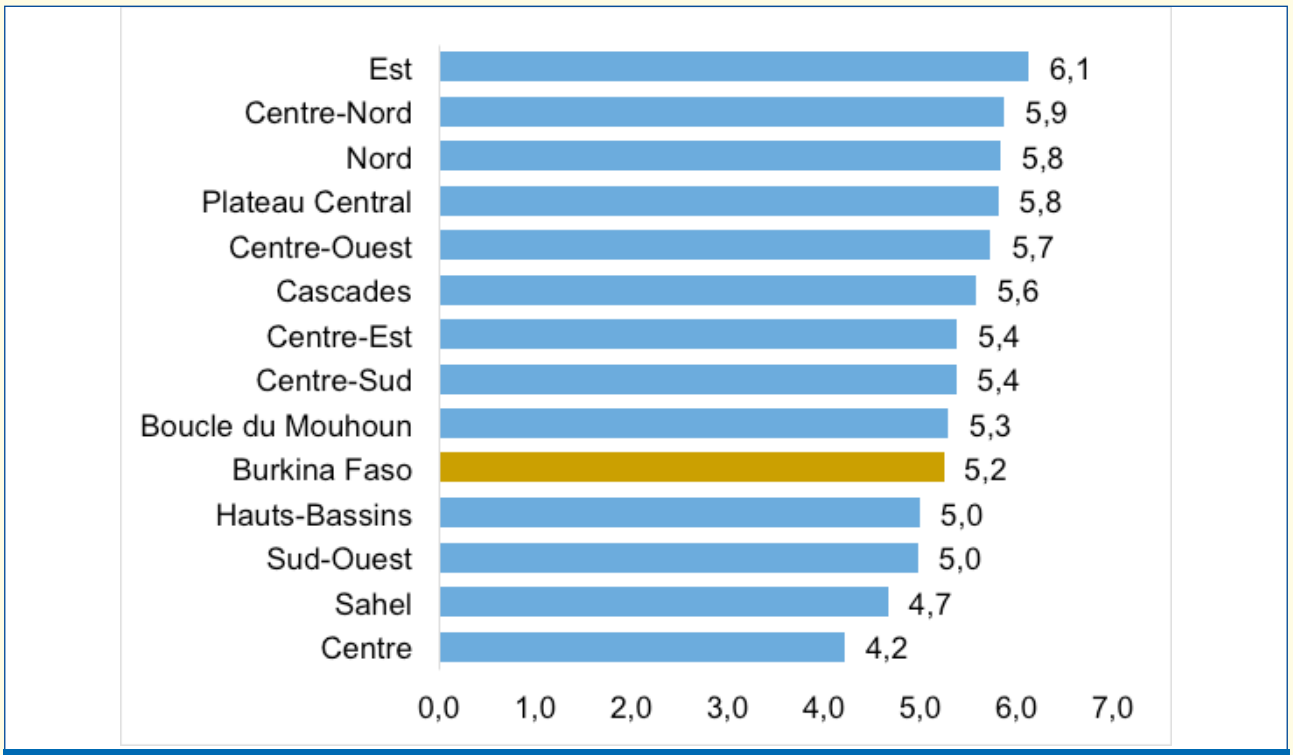

Taille moyenne des ménages par région

Ces deux villes regroupent plus de la moitié (62,2%) de la population urbaine. Ouagadougou abrite, à elle seule, 45,4% de la population urbaine du pays.

La répartition spatiale de la population met en évidence des disparités importantes entre les régions. Les régions du Centre et des Hauts-Bassins, avec une population de 3 032 668 habitants (14,8% de l'ensemble de la population) et 2 238 375 habitants (10,9% de l'ensemble de la population), sont les plus peuplées. Par contre, la région du Centre-Sud reste la moins peuplée avec 788 341 habitants, soit 3,8% de l'ensemble de la population (cf. tableau ci-après). On note que quatre régions, à savoir les Cascades, le Centre-Sud, le Plateau Central et le Sud-Ouest, ont chacune une population inférieure à un million d'habitants.

En termes de ménages, le pays compte 3 907 094 ménages. La taille moyenne des ménages burkinabè est de 5,2 personnes par ménage. Environ 1 ménage sur 6 (15,9%) est dirigé par une femme.

Mouonkoun DABIRE / Noufou SAVADOGO

SITUATION ÉCONOMIQUE AU QUATRIÈME TRIMESTRE 2020

Les résultats des comptes nationaux trimestriels

L'institut national de la statistique et de la démographie élabore et diffuse chaque trimestre une note d'analyse trimestrielle sur les comptes économique de la nation (CNT). Cette note fait la synthèse de l'évolution de la situation économique du pays durant le trimestre comparativement aux trimestres précédents. Elle permet de disposer principalement le produit intérieur brut (PIB) de suivre son évolution ainsi que la contribution des différents secteurs d'activés à la formation du PIB.

L'économie nationale relativement résilience face à la crise sanitaire de la maladie à coronavirus COVID 19 avec une croissance de +2,0% sur l'année 2020.

Selon les premières estimations du produit intérieur brut (PIB) à partir des comptes nationaux trimestriels, l'année 2020 se soldent par une croissance positive du PIB réel de 2,0%. Cette croissance est portée par une dynamique des activités du secteur secondaire et du secteur primaire. Elle s'explique en grande partie par un regain exceptionnel d'activités dans le secteur minier qui a enregistré une forte hausse de 26,0% de sa valeur ajoutée (VA) réelle en 2020. C'est la plus forte hausse réalisée dans les activités extractives après la série des hausses du début du boom minier de 2007 à 2010. Cette performance minière exceptionnelle s'est surtout ressentie au troisième et au quatrième trimestre de l'année avec des hausses de 14,0% et 21,3% respectivement. Quant à la hausse du primaire, elle est imputable à une bonne campagne agricole 2020/2021 qui imprime une croissance de 7,0% en volume dans l'agriculture. Notons que cette performance est réalisée en dépit des restrictions d'activités agricole dans les zones à fort impact d'insécurité.

Cependant, malgré une croissance positive de 2% en fin d'année, l'impact de la COVID 19 reste perceptible. Car depuis 2016, la croissance économique est restée globalement forte, à un niveau moyen dépassant les 6%.

La récession économique du premier semestre de l'année a pu être contenue grâce à une forte relance de l'activité au troisième trimestre.

En effet, l'impact de la COVID 19 sur l'économie nationale s'est ressentie dès la première moitié de l'année 2020. Le PIB réel s'est en effet contracté de 6,8% au premier trimestre, suivi d'une deuxième contraction de 6,3% au deuxième trimestre 2020, ce qui laissait présager d'une situation plutôt négative pour le reste de l'année à cette époque. Cependant,

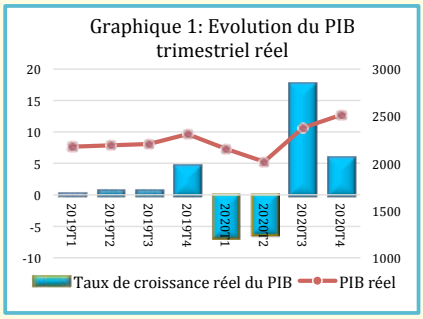

le troisième et le quatrième trimestre, avec des hausses de l'activité économique respectivement de 17,7% et 5,9%, ont fortement contribué à ramener l'économie vers une situation de croissance positive du PIB en 2020.

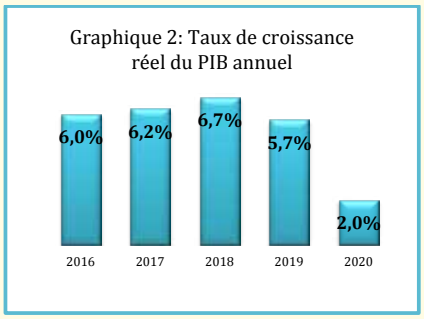

Une baisse inhabituelle des services des administrations publiques et des autres services collectifs ou personnels (-1,2%) en 2020.

En dépit de la croissance globale de l'économie nationale, les services des administrations publiques ont enregistré la première baisse de leur valeur ajoutée (VA) réelle. En effet la valeur ajoutée réelle du secteur a reculé de 1,2% en 2020 par rapport à son niveau de 2019. Cette baisse est une conséquence directe des mesures barrières prises par le gouvernement au premier semestre de l'année pour contrer l'évolution de la maladie à coronavirus. Ainsi la fermeture totale des écoles et universités et la rotation des agents publics dans les bureaux ont créé une baisse du volume horaire effectivement travaillé. Ce qui s'est traduit par une forte baisse de 12,9% et 17,0% respectivement au premier et au deuxième trimestre de l'année 2020.

De fortes baisses dans le commerce et la réparation (-14,1%) ainsi que dans l'hébergement et la restauration (-28,8%), imputables au COVID 19.

Les secteurs d'activité marchands les plus fortement impactés négativement par la crise sanitaire sont de loin les activités de commerce, d'hébergement et de restauration.

Le volume des ventes dans le commerce plonge de 14,1% par rapport à son niveau de 2019. Les baisses ont survenu au premier et deuxième trimestre avec des chutes respectives de 18,7% et 26,4%. Ces baisses sont imputables d'une part aux restrictions de déplacement des personnes et d'autre part à la fermeture des marchés à l'intérieur du pays.

Les activités d'hébergement et de restauration enregistrent la plus faible performance de l'économie avec une chute de 28,8% par rapport au niveau réel de 2019. Après une stagnation de l'activité du secteur en 2018 (-0,3%) et en 2019 (+0,4%) imputable à la situation sécuritaire, la crise sanitaire du COVID 19 affecte très négativement les activités d'hébergement et de restauration surtout au premier et au deuxième trimestre avec des baisses respectives de 25,8% et 26,1%.

Arsène NABI

Tableau1 : Valeurs ajoutées brutes trimestrielles CVS en volumes aux prix de l'année précédente chainés : évolutions et contributions à la croissance selon le secteur d'activité

		Valeurs ajoutées brutes CVS, en milliards de FCFA				Evolutions en glissements trimestriels (t/t-1)				Evolutions en glissements annuels (t/t-4)				Taux de croissance annuel			Ctrib Crois-sance t/t-1	Ctrib Crois-sance t/t-4
Code	**Branche**	**2020T1**	**2020T2**	**2020T3**	**2020T4**	**2020T1**	**2020T2**	**2020T3**	**2020T4**	**2020T1**	**2020T2**	**2020T3**	**2020T4**	**2018**	**2019**	**2020**	**2020T4**	**2020T4**
A	**Secteur primaire**	**486,4**	**492,2**	**508,9**	**509,1**	**1,1**	**1,2**	**3,4**	**0,0**	**3,5**	**5,3**	**6,1**	**5,8**	**13,3**	**1,7**	**5,2**	**0,0**	**1,2**
A1	Agriculture	352,5	361,8	371,4	371,4	2,0	2,6	2,6	0,0	4,6	8,3	7,7	7,4	18,3	1,9	7,0	0,0	1,1
A1.1	*Agriculture hors égrenage de coton*	*341,8*	*351,5*	*360,9*	*360,7*	*2,1*	*2,8*	*2,7*	*-0,1*	*4,2*	*8,6*	*8,1*	*7,7*	*21,2*	*2,0*	*7,1*	*0,0*	*1,1*
A1.2	*Egrenage de coton*	*11,7*	*11,5*	*11,7*	*11,9*	*-1,4*	*-1,7*	*1,2*	*1,8*	*17,2*	*2,6*	*-1,1*	*-0,2*	*-25,2*	*-2,5*	*4,2*	*0,0*	*0,0*
A2	Elevage	90,6	91,1	91,4	91,6	0,7	0,5	0,4	0,2	2,5	2,5	2,3	1,8	-0,6	1,0	2,3	0,0	0,0
A3	Sylviculture et chasse	32,8	29,4	34,6	34,6	-5,0	-10,5	17,6	0,0	-4,1	-14,6	0,2	0,0	1,2	1,8	-4,6	0,0	0,0
A4	Pêche et aquaculture	7,1	6,4	7,5	7,5	-5,0	-10,5	17,6	0,0	-4,3	-14,7	0,1	0,0	0,7	1,5	-4,7	0,0	0,0
B	**Secteur secondaire**	500,9	512,0	578,6	655,7	-2,1	2,2	13,0	13,3	0,6	0,9	21,6	28,2	2,8	2,3	12,8	3,7	7,1
B1	Activites extractives	223,4	239,4	272,9	330,9	4,8	7,1	14,0	21,3	0,5	10,8	39,9	55,1	9,0	-0,5	26,0	2,9	6,0
B2	Activités manufacturières	199,8	197,3	223,1	234,5	-5,8	-1,3	13,1	5,1	-0,6	-5,1	12,1	10,5	-1,0	3,7	4,2	0,5	1,1
B2.1	*Agroalimentaire*	*129,5*	*127,3*	*143,9*	*152,0*	*-4,3*	*-1,7*	*13,1*	*5,6*	*-1,5*	*-0,9*	*16,3*	*12,2*	*-0,9*	*3,9*	*6,5*	*0,4*	*0,8*
B2.2	*Fabrication de textiles et articles d'habil-lements*	*26,6*	*27,1*	*27,5*	*27,1*	*-2,0*	*1,9*	*1,5*	*-1,5*	*-0,6*	*0,6*	*1,6*	*-0,2*	*5,4*	*2,0*	*0,4*	*0,0*	*0,0*
B2.3	*Fabrication de produits minéraux*	*11,9*	*12,3*	*12,3*	*12,9*	*9,2*	*3,7*	*0,2*	*4,1*	*6,4*	*15,3*	*15,4*	*18,2*	*-0,2*	*4,1*	*13,8*	*0,0*	*0,1*
B2.4	*Autres industries manufacturières*	*31,0*	*29,8*	*38,4*	*41,5*	*-19,1*	*-3,7*	*29,0*	*7,9*	*0,2*	*-28,4*	*2,6*	*8,4*	*-6,0*	*4,3*	*-5,1*	*0,1*	*0,1*
B4	Electricité - Eau – Assainissement	15,7	15,8	15,7	16,1	1,0	0,6	-0,2	2,6	8,3	5,9	-0,5	4,0	-4,3	16,2	4,3	0,0	0,0
B5	Construction	58,0	55,0	62,0	67,5	-13,4	-5,1	12,6	8,9	2,7	-15,9	-0,8	0,8	-3,0	4,2	-3,5	0,3	0,0
C	**Secteur tertiaire**	909,3	767,8	1 000,8	1 026,2	-12,7	-15,6	30,3	2,5	-4,2	-18,8	1,2	-1,5	3,7	8,4	-5,6	1,1	-0,7
C1	Commerce et réparation	175,3	129,0	195,7	215,9	-18,7	-26,4	51,8	10,3	-12,3	-38,2	-6,4	0,1	7,4	6,4	-14,1	0,8	0,0
C2	Transport et entreposage	22,7	22,1	23,8	30,3	-12,8	-2,6	7,7	27,2	1,6	-8,7	-0,3	16,3	-6,2	0,4	2,5	0,4	0,3
C3	Hébergement et restauration	40,2	29,7	37,7	40,2	-25,8	-26,1	27,1	6,5	-19,1	-44,4	-25,0	-25,9	-0,3	0,4	-28,8	0,1	-0,5
C4	Information et communication	57,8	57,4	60,4	63,6	-2,3	-0,7	5,2	5,2	-1,7	-0,8	5,7	7,4	-0,1	4,0	2,6	0,1	0,2
C5	Services Financiers et assurances	46,3	48,0	48,0	49,8	-11,0	3,7	0,0	3,8	-8,7	-10,8	-7,4	-4,2	17,9	20,1	-7,8	0,1	-0,1
C6	Activités immobilières	106,7	95,5	112,4	112,4	-5,0	-10,5	17,6	0,0	-5,0	-15,0	0,0	0,0	3,2	0,6	-5,0	0,0	0,0
C7	Activités professionnelles, scientifiques, techniques, Services de soutien et de bureau	31,8	28,1	30,6	30,6	-2,7	-11,6	9,0	-0,2	-2,1	-15,7	-5,9	-6,5	29,9	11,0	-7,6	0,0	-0,1
C8	Services d'administration publique et autres services collectifs ou personnels	424,3	352,1	486,4	478,1	-12,9	-17,0	38,2	-1,7	0,3	-12,6	8,1	-1,8	1,0	11,9	-1,2	-0,4	-0,4
T1	**Total**	1 895,1	1 774,0	2 091,7	2 202,4	-6,7	-6,4	17,9	5,3	-1,1	-7,6	7,8	8,5	5,6	5,0	2,0	4,8	7,6
D	Impots et taxes nets sur les produits	257,8	244,8	284,0	316,4	-7,6	-5,1	16,0	11,4	-1,0	-10,6	7,0	13,3	16,3	11,8	2,2	1,1	1,3
T2	**Produit Interieur Brut**	2 152,4	2 017,6	2 375,3	2 514,9	-6,8	-6,3	17,7	5,9	-1,1	-7,9	7,7	8,9	6,7	5,7	2,0	5,9	8,9
	Écart statistique / de chainage	-0,5	-1,1	-0,4	-3,9													

UTILISATION DES STATISTIQUES OFFICIELLES EN 2020

Le niveau de satisfaction des utilisateurs reste élevé

L'enquête sur la satisfaction des utilisateurs de statistiques officielles est l'un des instruments de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre du schéma directeur de la statistique. Elle est réalisée tous les deux (2) ans et vise à fournir des informations pour apprécier la qualité des statistiques produites au niveau du système statistique national.

En 2020, cette enquête a été réalisée auprès des structures productrices et utilisatrices de statistiques officielles pour mesurer la qualité des productions statistiques et la satisfaction des utilisateurs. Le traitement et l'analyse des données ont permis d'apprécier le niveau de satisfaction des utilisateurs et la qualité des productions statistiques.

Sur le plan de la production en 2020, presque trois quarts des productions statistiques (73,7%) respectent le cycle de production prévu et plus de la moitié d'entre elles ne sont pas faites selon les normes de production statistique (51,4%). S'agissant de la diffusion, plus d'un tiers (37,8%) des statistiques officielles ne respectent pas les délais de diffusion, résultat en progression par rapport à 2017 où plus de la moitié des produits n'étaient pas publiés dans les délais. Globalement, la qualité des productions s'est améliorée en 2020 comparativement à 2017.

Sur le plan de l'utilisation des statistiques officielles en 2020, le niveau de satisfaction global des utilisateurs sur les productions statistiques est de 84,6%, soit une baisse de 8 points par rapport à 2017. Comme en 2017, les statistiques démographiques, de santé, d'éducation et des conditions de vie des ménages demeurent, en 2020, les plus utilisées au cours des 5 dernières années précédant l'enquête. Les statistiques sont principalement utilisées pour la production d'autres statistiques (75%), pour analyser les évolutions courantes en vue de prendre des décisions à court terme (69,2%) et pour analyser les tendances en vue de formuler des politiques à long terme (57,7%).

Les principales sources des statistiques utilisées proviennent de l'INSD (78,8%) et des autres structures du SSN (67,3%).

En dépit de ces nombreux produits statistiques, le besoin de statistiques demeure toujours insatisfait. En effet, un peu plus d'un tiers des utilisateurs souhaitent avoir des statistiques complémentaires sur la démographie (47,9%), sur la pauvreté et les conditions de vie des ménages (34,7%) et sur l'emploi (33,3%) .

«NOTRE AMBITION EST DE DÉMYSTIFIER LES CHIFFRES»

Dixit Boureima Ouédraogo, DG de l'INSD

Il est à la tête de la structure qui produit les statistiques officielles du Burkina Faso. Boureima Ouédraogo, actuel Directeur général de l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) coordonne cette cheville ouvrière des données qui entrent dans le cadre du suivi des projets et programmes de développement élaborés par le gouvernement. Produit intérieur brut, taux de fécondité, indice des prix à la consommation, indices de la production industrielle, ces statistiques sont produites par lui et son équipe. Une mine de données qu'il entend faire profiter au grand public. Dans cette interview accordée à L'Economiste du Faso, Boureima Ouédraogo, revient sur l'ambition de sa structure, rapprocher les chiffres du public.

- L'Economiste du Faso : Quels sont les grandes missions de l'INSD

Boureima Ouédraogo, DG de l'INSD : Je voudrais remercier L'Economiste du Faso pour cette initiative de venir s'entretenir avec nous afin de mieux connaitre nos missions et notre structure et de mieux renforcer la collaboration qui existe entre nous. L'INSD est la structure officielle de l'Etat en matière de statistiques et dans ce sens nous avons comme mission principale de produire, d'élaborer les outils d'aide à la décision notamment dans le domaine de la statistique. Principalement c'est de produire, analyser et diffuser les informations statistiques pour les besoins des utilisateurs dans le cadre du suivi des projets et programmes de développement.

Nous avons également comme mission d'assurer la coordination du système statistique national qui est composé d'un ensemble d'acteurs qui contribuent à la production officielle de statistiques au Burkina, mais également des utilisateurs et des institutions de formation de statisticiens. Il faut assurer une bonne coordination pour que les normes et standards pour la production de statistiques soient observées et mettre en cohérence les besoins de statiques avec les demandes et assurer la qualité des productions statistiques dans l'ensemble du pays.

- Si une structure de l'Etat a besoin de mener une enquête c'est l'INSD qui produit l'outil de collecte des infos ?

Nous apportons l'appui technique à toutes les structures qui produisent des statistiques officielles afin de leur permettre d'élaborer des données de qualité. Nous élaborons également les différents outils, mais nous avons aussi comme rôle d'animer les commissions spécialisées du conseil national de la statistique. Nous regardons la qualité des outils et des méthodologies qui sont développés par les différentes structures afin de collecter les données. Et les commissions spécialisées donnent les avis afin que l'opération de collecte puisse obtenir ce que nous appelons le visa statistique, il s'agit d'un label qui montre effectivement que cette production statistique est officielle et répond à un certain nombre de principes de qualité.

- Vous évoquez les utilisateurs ? Quels sont vos plus gros utilisateurs ?

Il s'agit de l'Etat, les services de l'Etat qui utilisent nos données afin de suivre les politiques et programmes qui sont mis en œuvre, pour leur évaluation, le suivi et même l'élaboration, cela demande d'avoir souvent des informations statistiques. Ce sont ces structures qui sont considérées à mon avis comme nos premiers utilisateurs.

Mais nous avons aussi les institutions internationales, les partenaires bilatéraux également qui sollicitent les données sur le Burkina afin de voir quels sont les progrès réalisés dans le pays et quels sont les impacts des différentes collaborations qu'ils ont avec le Burkina Faso.

En dehors de cela, vous avez également, les chercheurs, étudiants qui sollicitent des données dans leurs activités de recherches, de mémoires et autres. Sans oublier les entreprises, même si elles nous sollicitent dans une moindre mesure. Il s'agit souvent de cabinets qui dans le cadre de leurs études sollicitent les données de l'INSD, ou d'autres pour des raisons d'études de marchés, sollicitent les données de l'INSD.

- Vu le volume de données et la demande, avez-vous les ressources humaines pour cela ?

Il s'agit de la ressource fondamentale pour avoir des statistiques et nous avons un effectif de personnel de 245 agents, au niveau central, et également en région, à Bobo-Dioulasso, à Fada N'Gourma et à Dori. Dans cet effectif, nous avons le personnel technique (statisticiens, démographes, informaticiens, géographes). Nous avons à peu près 180 agents, soit 75% du personnel composé de personnel technique, le reste ce sont les le cadres administratifs et financiers et le personnel de soutien.

- Pour vos enquêtes, vous avez souvent recours à des recrutements périodiques extérieurs ?

Régulièrement nous avons besoin de recruter des enquêteurs, des contrôleurs pour assurer les opérations de terrain.

- L'un des derniers recrutements faits étaient celui pour le recensement général de la population et de l'habitation. Quels sont les critères pour être recruter ?

En général les critères dépendent de l'opération, c'est-à-dire du type de données que l'on collecte, mais nous recherchons généralement des gens qui ont un certain niveau d'instruction parce qu'il faut renseigner des outils de collecte, il faut recevoir une formation et pouvoir l'appliquer sur le terrain, souvent nous demandons des candidats avec le niveau BAC ou le BEPC. Tout dépend de l'envergure de l'enquête et de la complexité des outils de collecte. Nous demandons également des gens qui comprennent les langues du milieu, parce que la plupart du temps il faut traduire les questions en langues nationales. Il faut aussi être apte à pouvoir se déplacer parce que les enquêtes demandent beaucoup de déplacements et avoir des expériences dans le domaine. Nous essayons de combiner aussi, afin de donner plus de chance à ceux qui n'ont pas encore effectué des enquêtes, nous combinons une partie des gens qui sont déjà expérimentés qui ont fait des enquêtes avec nous avec des gens qui n'ont pas encore travaillé avec nous. Il y'a tout un ensemble de critères qui sont chaque fois identifiés en fonction de la nature de l'enquête.

- On dirait que c'est la partie la plus coûteuse de votre travail ?

Le personnel coûte effectivement cher, parce que non seulement il faut payer assez bien (même si je ne peux pas dire que l'on paie extrêmement bien). Je me rappelle lors du recensement passé, une personne a écrit une note qui affirmait que l'INSD exploite les agents, parce qu'ils leur payent 200.000 F pour un travail qui doit durer à peu près 1 mois. C'est un travail très dur qui demande parfois beaucoup de déplacements sur le terrain. La prise en charge des enquêteurs constitue la plus grosse partie du budget des enquêtes.

- C'est pour cette raison que nos grandes enquêtes sont espacées ?

Effectivement les grandes enquêtes sont espacées. Par exemple, le recensement général de la population et de l'habitation a lieu chaque 10 ans. En fait c'est une recommandation internationale pour tenir compte des délais nécessaires pour constater certaines évolutions démographiques ; mais aussi surtout du fait du coût (financièrement, matériellement, humainement). Les recensements mobilisent aussi beaucoup de temps, celui de la préparation, de l'élaboration, de la collecte, du traitement des données, de l'analyse et de la publication des résultats définitifs, il faut compter entre 5 et 6 ans. Si je prends ce recensement général de la population, il faut dire que c'est en 2014 qu'on a commencé les préparations. Nous devrions réaliser l'enquête en 2016, mais il y'a eu un certain nombre de contraintes, mais nous espérons que cette année, nous allons pouvoir produire les résultats définitifs. C'est une opération très complexe et très couteuse et nous ne pouvons pas la réaliser chaque année. Par contre, il y' a d'autres pays qui ont plus de moyens que nous, qui utilisent également des méthodes un peu plus allégées qui leur permettent de réaliser des recensements plus couramment. C'est l'exemple avec la France.

- Cela pose le problème de la validité des données. Si ce sont des outils d'aide à la décision et qu'ils arrivent après les mandants des gouvernements, comment on fait pour adapter ses besoins de diligences à des statistiques qui ne bougent pas beaucoup dans le temps ?

Disons qu'entre deux recensements, il y'a beaucoup d'opérations qui sont conduites pour pouvoir actualiser un certain nombre d'informations. Concernant, les variables démographiques, nous avons les enquêtes démographiques et de santé, réalisées chaque 5 ans. Nous avons d'autres types d'enquêtes qui permettent également de renseigner, par exemple sur la fécondité, la mortalité, etc. nous avons aussi des enquêtes économiques et autres qui se réalisent entre deux recensements ce qui permet d'actualiser un certain nombre d'informations. Concernant l'effectif de la population il y'a les projections démographiques que nous faisons entre deux recensements. A l'issue de chaque recensement, on peut faire la projection sur 10 à 50 ans. Ce qui fournit des données pour les besoins de planification à moyen terme mais aussi pour les prospectives à plus long terme.

- La statistique est importante, elle intéresse généralement les décideurs. En quoi le grand public peut être vraiment intéressé à disposer ou à savoir ce qui se passe dans un secteur ?

Effectivement, ce point ci nous interpelle et notre souhait dans le cadre des relations de partenariat que nous avons c'est surtout rendre la statistique un peu familière parce que beaucoup de gens ont une idée un peu vague de ce qu'est la statistique et souvent les gens pensent que c'est trop complexe. Il faut démystifier les chiffres. Si on a l'habitude de voir dans les médias les chiffres, les statistiques et voir nos publications, cela va amener les gens à s'y intéresser.

Si on arrive à apporter un peu de lumière sur les statistiques produites, cela contribuera à intéresser davantage le public. Et nous comptons aussi sur les journalistes, vous avez la capacité de rendre l'information un peu plus digeste pour que les populations comprennent davantage le contenu de l'information statistique. L'intérêt pour un citoyen c'est de savoir comment son pays ; sa région se situe par rapport à une autre. On peut également apprécier les politiques publiques grâce aux statistiques qui sont une base assez simple. Et même faire des plaidoyers. Un exemple, si j'ai le nombre d'habitants de mon village je peux quand même demander à ce que l'Etat mette à notre disposition un certain nombre de services sociaux de base, notamment des écoles, des centres de santé, ainsi de suite. Alors c'est important que la population s'intéresse aux statistiques et les utilisent.

Entretien réalisé par AT et NK
de l'Economiste du Faso

Quelques-unes de nos publications, à retrouver sur notre site à l'adresse : www.insd.bf

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Consulter le journal en ligne aux adresses suivantes: www.insd.bf - www.cns.bf